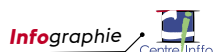




L'ACCÈS À LA FORMATION DES INSCRITS À FRANCE TRAVAIL

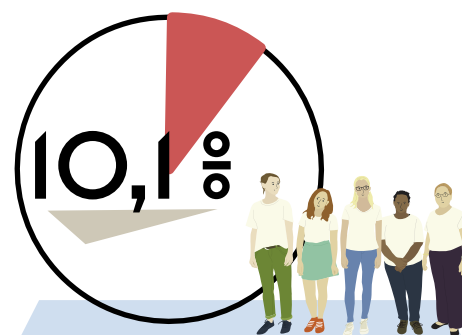
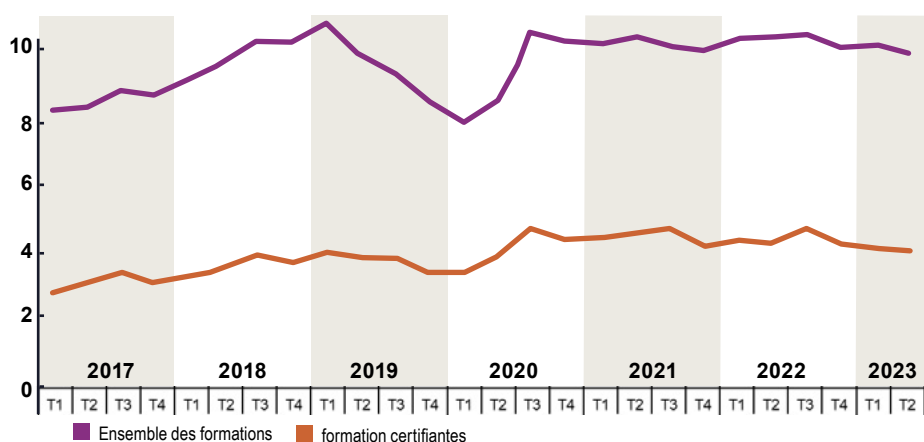
La part des inscrits à France Travail accédant à une formation au cours de l'année suivant leur inscription a nettement progressé entre 2017 et 2019. Elle s'est repliée ensuite, avant même la crise sanitaire, avant de se redresser entre fin 2020 et mi-2023. Le taux d'accès à la formation reste toutefois en deçà de son niveau d'avant crise.

François Boltz et Sandy Brunel



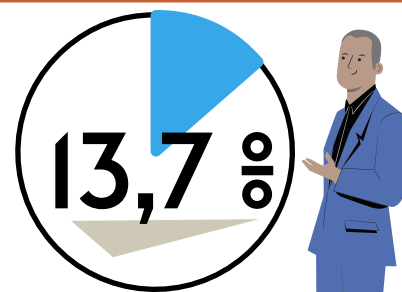
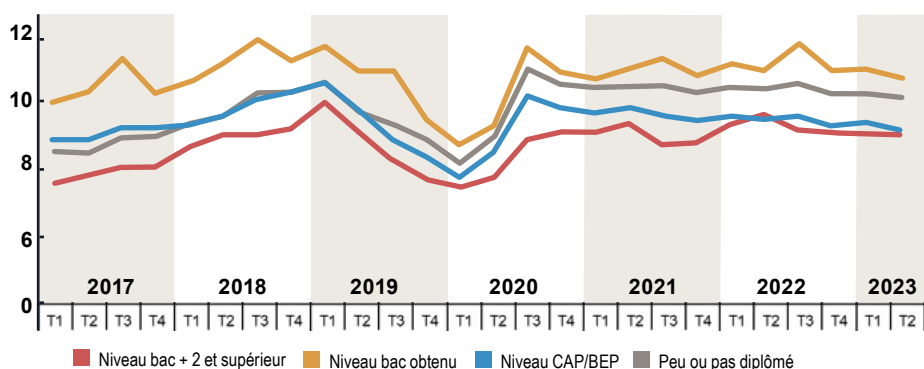
Source : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr>

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION À 12 MOIS DES INSCRITS À FRANCE TRAVAIL SELON LE TYPE DE FORMATION



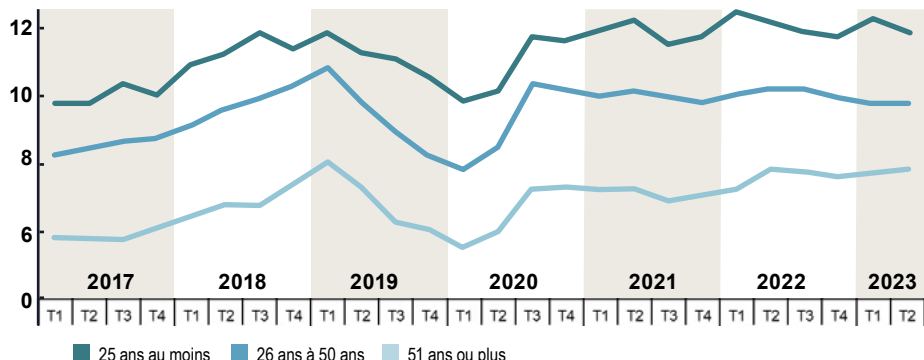
des inscrits à France Travail au 2^e trimestre 2023 étaient **admis en formation** l'année suivante.

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION À 12 MOIS DES INSCRITS À FRANCE TRAVAIL SELON LE NIVEAU DE DIPLOME



c'est le taux d'accès à la formation le plus élevé ; il est enregistré **en Martinique** (devant les Hauts-de-France, 13,1 %). Le plus bas est à Mayotte (6,5 %).

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION À 12 MOIS DES INSCRITS À FRANCE TRAVAIL SELON L'ÂGE



c'est le taux d'accès global à la formation **avec prise en compte du CPF autonome**.